

Direction des soins

NOS ENGAGEMENTS

Politique des soins au CHUV



La *Politique des soins du CHUV* s'inscrit dans le cadre des missions et valeurs institutionnelles. Elle est au service des ambitions décrites dans le *Plan stratégique du CHUV* et porte sur leur mise en œuvre par la Direction des soins et les collaboratrices et collaborateurs des soins infirmiers, de l'assistance aux soins, de la physiothérapie, de l'ergothérapie, du service social et de l'aumônerie. Ensemble, ces professionnels s'engagent vis-à-vis de la population, de l'institution et de leurs collègues.

DES SOINS PROFESSIONNELS, NOTRE EXIGENCE

Permettre l'accès équitable de chacune et chacun à des soins centrés sur ses besoins et respectueux de sa personne. Garantir la sécurité du patient et la continuité de l'offre en soins. S'appuyer sur des modèles de soins ancrés dans les disciplines soignantes. Œuvrer en équipe et tirer parti de la richesse de l'interprofessionnalité. Entre professionnels, porter une attention particulière à la santé et la sécurité au travail dans une perspective de gestion des risques.

LA COMPÉTENCE, NOTRE RESPONSABILITÉ

Promouvoir l'acquisition et l'actualisation des savoirs dans la perspective d'en faire bénéficier les patients et l'organisation. Déployer de manière pertinente et efficace les compétences à disposition. Renforcer qualitativement l'encadrement dans le sens d'un leadership affirmé au service des enjeux cliniques. Opter pour les modèles d'organisation qui favorisent cela. Soutenir les carrières cliniques, managériales et académiques. Assurer la relève.

L'INNOVATION, NOTRE DÉFI

Développer les pratiques exemplaires de soins découlant des travaux scientifiques dans une perspective d'amélioration continue. En qualité de promoteur ou partenaire, conduire et accueillir les recherches en phase avec les priorités cliniques d'aujourd'hui et de demain. Anticiper, voir loin. Cultiver la collaboration. Constituer les réseaux d'experts.

UNE VRAIE PLACE POUR LE PATIENT

Les soins sont dispensés dans une compréhension holistique et personnalisée, en reconnaissant l'univers unique de la personne, ses valeurs, ses expériences de santé, ses représentations, ses sentiments, ses préoccupations, ses besoins, ses attentes et objectifs de vie. Un partenariat est construit entre le soignant et la personne par une prise de décision partagée et la création d'une alliance thérapeutique qui passe par une relation de confiance. Le soignant renforce les ressources de la personne et respecte son autonomie ainsi que sa dignité.